



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ
FASSETT**

2024-04-03

À une séance extraordinaire de la Municipalité de Fasset tenue au 19 rue Gendron, le 3 mars 2024 à 18 h 30 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères) Marcel Lavergne Claude Joubert Lyne Gagnon
 Sébastien Tremblay Jean-Yves Pagé

Monsieur le conseiller Gabriel Rousseau est absent.

Formant quorum sous la présidence du maire François Clermont,

Chantal Laroche, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Appel des conseillers, conseillère.
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 4- Avis de motion et dépôt de projet du règlement 2024-12 modifiant le règlement 2023-16 édictant le zonage.
- 5- Levée de l'assemblée

1- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est officiellement ouverte par Monsieur le maire François Clermont à 18 ; 30

2- **APPEL DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRE**

Messieurs les conseillers Marcel Lavergne, Claude Joubert, Sébastien Tremblay et Jean-Yves Pagé sont présents. Madame la conseillère Lyne Gagnon est également présente. Monsieur le conseiller Gabriel Rousseau est absent. Monsieur le maire François Clermont préside l'assemblée. Madame la directrice générale Chantal Laroche est présente.

3- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2024-04-049

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LYNE GAGNON

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

4- **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DU RÈGLEMENT 2024-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2023-16 ÉDICTIONNANT LE ZONAGE**



2024-04-050

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Jean-Yves Pagé de la présentation d'un projet de règlement 2024-12 modifiant le règlement 2023-16 édictant le zonage.

ET le conseiller demande dispense de lecture du projet de règlement. Le projet règlement 2024-12 est déposé en même temps que l'avis de motion.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-04-051

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN TREMBLAY ET RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est levée à 18 : 32

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

.....
François Clermont
Maire

.....
Chantal Laroche
Directrice générale et greffière-trésorière